



« Sauvons la cathédrale de schiste pourpré de Jean-Marie Laloy ! »

La décision de construire une nouvelle maison d'arrêt pour hommes (lire Ouest-France de jeudi et vendredi) pose la question du devenir des actuels bâtiments de la prison Jacques-Cartier. Homme d'histoire, Jean-Yves Veillard apporte sa contribution au débat en volant au secours de l'architecture de ce vieux bâtiment.

« Trop facile de sonner l'hallali pour la démolition de la prison Jacques-Cartier ! » Pas de larmes... mais oublie-t-on que, comme le rappelle une plaque à l'entrée, des résistants y furent enfermés avant d'être déportés ? Leur peau ne vaudrait-elle pas celle de Lucile de Chateaubriand puisque c'est l'argument du séjour de celle-ci au Bon Pasteur (rue Martenot) qui servit, il y a quelques années, à sauver ce bâtiment de la démolition.

La question de fond réside dans le regard tronqué que notre société

a sur le patrimoine architectural, sur ce qui doit être sauvegardé et ce qui ne doit pas l'être. L'architecture carcérale est un type d'architecture très révélateur de la manière dont la société conçoit l'ordre et la sanction du désordre. Rennes a la chance d'avoir dans ce domaine deux édifices majeurs : la Maison centrale – dont on a malheureusement cassé le sens avec la démolition partielle du mur d'enceinte ; que n'aurait-on entendu si l'on avait démoli une partie de l'enceinte d'un château médiéval – due à un des grands architectes français du XIX^e siècle, Alfred Normand, et cette « cathédrale de schiste pourpré » due à l'architecte du département Jean-Marie Laloy qui est, entre autres, l'architecte de l'Ecole d'agronomie et de l'ancienne Ecole normale de filles (actuellement Institut d'études politiques), ces derniers non menacés puisque» patrimonielement et poli-

tiquement corrects. Plusieurs raisons militent pour la sauvegarde de la prison Jacques-Cartier : le choix dominant du schiste pourpré, une pierre emblématique de la construction rennaise ; la parfaite lisibilité de son plan et de ses volumes dans le choix d'une organisation cellulaire – le premier exemple dans l'Ouest – ; la maîtrise simple et parfaite des baies de la façade Nord dont l'organisation n'est pas sans rappeler le travail postérieur d'Arthur Regnault pour le traitement de la lumière de l'église Jeanne d'Arc.

Qu'on ne m'accuse pas de « bloquer » l'architecture contemporaine ; faut-il rappeler, au moment où un prix vient d'être décerné à la réhabilitation d'un lavoir, que l'architecture contemporaine peut aussi trouver à exprimer sa créativité dans des grands programmes de réhabilitation et de réappropriation. »